

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



SOIRÉE DES CHAMPIONS



Partenaires



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



Partenaires



INVITATION

Le District de l'Yonne de Football, son Président Christophe CAILLIET et le Comité de Direction vous invitent le mardi 15 septembre 2020 en salle de conférence du Conseil Départemental (16 boulevard de la Marne à AUXERRE) à la Soirée des Champions où seront récompensés les clubs du département pour la saison 2019/2020.

Début de la soirée à 19h00

1 représentant par club

Participation à confirmer au secrétariat auprès d'Audrey JANVIER sur ajanvier@yonne.fff.fr.

Le District de l'Yonne de Football organise sa traditionnelle Soirée des Champions le mardi 15 septembre prochain au Conseil Départemental à AUXERRE.

« Le District, c'est VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 9
Actualités	Pages 10 à 12
Procès-Verbaux	Pages 13 à 22



COVID-19

**FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Se laver
régulièrement
les mains

Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter

Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOVERNEMENT FRANÇAIS - COVID-19 0 800 130 000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT



Le District de l'Yonne de Football organise son assemblée générale le mardi 10 novembre 2020 à 19h00 en salle de conférence du Conseil Départemental à AUXERRE (16 Boulevard de la Marne).

ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION



L'élection du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 11 septembre au 9 octobre 2020 à minuit, cachet de La Poste faisant foi. Le Comité de Direction est composé de 15 membres dont obligatoirement au moins un arbitre, un éducateur, un médecin et une femme.

Pour être candidat, il faut :

- Avoir 18 ans ;
- Être licencié depuis au moins 6 mois ;
- Ne pas être frappé d'une interdiction de se présenter aux élections.

Ces trois conditions doivent être remplies au jour de la déclaration de candidature. **Retrouvez le calendrier électoral et toutes les conditions d'éligibilité ci-dessous :**

[Élection du C.D : conditions d'éligibilité](#) [Calendrier électoral](#)

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception avec la mention suivante sur l'enveloppe : « Candidature à l'élection du Comité de Direction », à l'adresse suivante :

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL
10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
BP 369
89006 AUXERRE Cedex

CHAMPIONNAT A 7



Le District de l'Yonne de Football propose de nouvelles compétitions avec la création des championnats SENIORS, U18 et U15 à 7. La date limite d'engagement est fixée au 17 septembre.

Règlement



Rejoignez-nous...

MESSAGE DE STÉPHANE MOREL



Mesdames, Messieurs,

La saison 2020/2021 va débiter ce week-end avec la reprise des championnats.

Je tenais à vous informer que je ne suis plus le Président de la CDA depuis le 08 juillet dernier ayant souhaité quitter cette fonction pour m'orienter sur d'autres missions.

Dorénavant, c'est Philippe CHANUDET qui dirige la CDA avec une nouvelle équipe. Il a toute ma confiance pour mener à bien toutes les missions liées à l'arbitrage.

Je tenais à remercier l'ensemble des arbitres que j'ai côtoyé pendant de nombreuses années au sein de la CDA, avec de merveilleux souvenirs, notamment dans la réussite de certains arbitres au plus haut niveau.

Je vous souhaite de continuer à prendre du plaisir dans l'arbitrage lors de vos rencontres du week-end.

Bonne saison, prenez soins de vous et à bientôt autour d'un terrain.

Sportivement.

Stéphane MOREL

ARBITRAGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES DE DISTRICT



La Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football organise son assemblée générale le samedi 12 septembre 2020 de 9h00 à 13h30 en salle de conférence du Conseil Départemental à AUXERRE (16 Boulevard de la Marne) et de 14h00 à 18h00 sur les installations d'APPOIGNY (prévoir des affaires de sport) Le repas sera pris en commun.

Présence obligatoire. Les personnes absentes devront impérativement fournir un justificatif (certificat de travail de la part de l'employeur ou autre). Les personnes absentes non excusées se verront facturer le prix du repas.

FORMATION INITIALE

La Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football vous informe que la prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA) aura lieu les samedis 10, 17 et 24 octobre 2020 à AUXERRE et met à votre disposition les fiches de candidature (à retourner le 1er octobre au plus tard sur plantelme@yonne.fff.fr). Le lieu de la formation sera communiqué ultérieurement.

Présence obligatoire pour les 3 journées de formation.

- [Candidature ARBITRE](#)
- [Candidature ARBITRE AUXILIAIRE](#)

MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU 2020/2021

Confectionné par son Équipe Technique Régionale de l'Arbitrage, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous propose de découvrir un document interactif vous présentant les modifications des lois du jeu pour cette saison 2020-2021.

Etant volumineux, ce document est disponible en téléchargement via le lien ci-dessous :

[MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU 2020-2021](#)

Nouveauté de cette année découvrez également un document récapitulatif des nouvelles lois :

[RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU 2020-2021](#)

DEMANDE DE SURCLASSEMENT

La District de l'Yonne de Football met à votre disposition le document de [demande de surclassement](#) mis à jour le 9 septembre.

ADHÉRER À L'ÆEF



L'Amicale des Éducateurs de l'Yonne met à votre disposition son bulletin d'adhésion pour la saison 2020/2021.

[Bulletin d'adhésion](#)

L'INFO' LICENCES 20-21 EST ARRIVÉE !

Comme chaque saison, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football met à disposition des clubs son désormais traditionnel Info'Licences ! Dans ce document interactif, retrouvez l'ensemble des informations essentielles à la bonne gestion de vos licences, période de l'intersaison particulièrement importante pour chaque correspondant.



[INFO' LICENCES 20/21](#)

Le District vous propose également de retrouver tous les documents et fiches pratiques qui vous aideront dans cette gestion des licences 2020-2021 directement sur son site :

[DOCUMENTS.](#)

FMI : RAPPEL

Le District de l'Yonne de Football vous propose de retrouver les informations importantes en matière d'usage de la Feuille de Match Informatisée.



[Guide Utilisateur FMI \(3.8\)](#)

[Récapitulatif des informations essentielles de début de saison](#)

[Mettre à jour les utilisateurs dans footclub – suivant les catégories](#)

[Utilisation de la tablette pour la FMI](#)

Lors de l'allumage de la tablette, il faudra accepter la mise à jour.

GUIDE DE FORMATION

Votre Guide de Formation est enfin disponible ! Dans ce document numérique, vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles (dates, lieux, inscriptions, tarifs...) sur les formations Educateurs – Entraîneurs – Dirigeants et Arbitres pilotées par l'Institut Régional de Formation du Football, en collaboration et avec l'aide des Districts, et organisées sur notre territoire pour cette saison 2020-2021.



Des informations sur les aides potentielles à la formation, sur les organismes et institutions présents dans ce secteur d'activité ont également été référencées dans ce Guide.

[LE GUIDE DE FORMATION](#)

Dernière mise à jour : 7 septembre 2020

CALENDRIERS

Le District de l'Yonne de Football met à votre disposition le [calendrier des modules de formations](#) et le [calendrier P.P.F.](#)

PROTOCOLE DE REPRISE ET RÉFÉRENT COVID

Le District de l'Yonne de Football met à votre disposition la Fiche Synthèse du protocole de reprise des compétitions ainsi que la fiche sur le rôle du référent COVID mis à jour.

- [Fiche synthèse](#)
- [Rôle du référent COVID](#)



COVID-19 ET SPECTATEURS



La parution du Décret n° 2020-1096 du 28 août 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, le District de l'Yonne de Football vous informe des modifications apportées à l'article 42.

L'article 42 est ainsi modifié :

(...)

e) L'article est complété par les dispositions suivantes :

« Les dispositions de ses 1° et 2° ne s'appliquent pas aux établissements :

« 1° N'accueillant pas de public en position statique ;

« 2° Dépourvus de sièges, à condition qu'ils soient aménagés de manière à garantir le respect des dispositions de l'article 1er.

« La dérogation mentionnée au présent 2° n'est pas applicable aux établissements lorsqu'ils accueillent des spectacles et projections. » ;

(...)

En clair, cette officialisation permet donc d'organiser les rencontres avec la possibilité, pour les stades dépourvus de tribunes assises, de recevoir des spectateurs debout. Ils seront, bien entendu, tous munis de masques. Nous nous réjouissons de l'aboutissement de notre travail de concertation auprès des pouvoirs publics prenant en considération les intérêts des clubs.

Évidemment, il est plus que jamais question de respecter le protocole sanitaire, les gestes barrières, les distanciations physiques et le port du masque obligatoire.

APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 »



Pour bâtir l'héritage des Jeux et optimiser leur impact, un consortium constitué de l'Agence nationale du Sport, de Paris 2024, du CNOSF et du CPSF se mobilise pour lancer le premier appel à projets « Impact 2024 ».

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté vous propose de découvrir la Communication du CROS de Bourgogne-Franche-Comté :

Une enveloppe de 1,5 M€ a été allouée pour « **Impact 2024** », cet appel à projets a pour objectif de faire émerger des solutions nouvelles à forte utilité sociale. Nous vous encourageons à unir vos forces en proposant des initiatives à fort impact social en utilisant notamment le sport et ses valeurs.

Pour déposer votre dossier de candidature, voici le lien :

[COMMENT DÉPOSER SON DOSSIER](#)

Des explications sont fournies dans les liens ci-dessous :

**[EXPLICATIONS ET RÈGLEMENT
IMPACT 2024](#)**

Cet appel à projet est ouvert et il se clôturera le **Jeudi 15 Octobre 2020**.

L'Agence nationale du Sport, sera l'opérateur de cet appel à projets. La personne référente à l'ANS pour toute information complémentaire est Yacine MEDJAHED (yacine.medjahed@agencedusport.fr)

Voici un tableau synthétisant les principaux aspects de cet appel à projet. Se référer aux liens précités pour de plus amples informations.

	Projet régionaux	Projets locaux
Seuil de financement	30 000€	10 000€
Financement	Le soutien financier accordé ne peut dépasser 80% du budget prévisionnel et la mobilisation d'autres financeurs publics garantissant la viabilité économique du projet sera fortement appréciée.	
Calendrier	L'appel à projets est ouvert du 13/08/2020 au 15/10/2020 (23h59 heure de Paris).	
Modalités de dépôt de la demande	Via « Le compte asso » à l'aide de la fiche d'intervention N°2311	
Public	<p>Les habitants des quartiers de la politique de la ville (QPV), – les habitants des zones rurales fragilisées (zone de revitalisation rurale [ZRR], bassins de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR,...),</p> <p>Les personnes en situation de handicap,</p> <p>Les femmes et les jeunes filles – la pratique féminine sera encouragée dans tous les sports, en particulier au sein des zones carencées.</p>	
Porteurs	Les organisations répondent obligatoirement en consortium de 3 à 5 acteurs dont au moins un est issu du mouvement sportif. A noter également que le projet devra être expérimenté sur un territoire labellisé Terre de Jeux 2024.	Les organisations répondent seules ou en consortium. Les organisations qui répondent seules s'engagent à mutualiser les ressources obtenues avec d'autres organisations locales et notamment le mouvement sportif ou les clubs qu'elles ont identifiées au préalable.
Champs d'intervention	<p>Le sport pour bouger plus</p> <p>Le sport pour éduquer et s'engager</p> <p>Le sport comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité</p> <p>Le sport au service du développement durable</p>	
Critères d'éligibilité	<p>Le projet présente un caractère d'intérêt général.</p> <p>Le projet est mis en œuvre sur le territoire français (métropole et outre-mer).</p> <p>Le projet mobilise le sport et l'activité physique sous toutes leurs formes – comme outil d'impact social.</p> <p>Le projet porte les valeurs de l'olympisme et du paralympisme, et promeut l'olympisme et le paralympisme dans la société.</p> <p>Le porteur de projet devra décrire précisément son projet et à cet effet remplir le questionnaire complémentaire disponible à l'adresse suivante : https://www.agencedusport.fr/IMG/docx/impact2024_questionnaire_complementaire.docx et communiquer toute pièce complémentaire, dont le plan stratégique dans lequel s'inscrit le projet.</p> <p>Les projets devront présenter des pièces justificatives qui identifient les ressources documentaires, les modèles économiques et/ou les retours d'expériences (en France ou à l'étranger) qui auront servi à leur élaboration.</p> <p>L'ambition de cet appel à projets est d'agir au plus près des habitants, pratiquants ou non. Il appartiendra aux porteurs de projets d'identifier les publics cibles concernés par les actions mises en place.</p>	



NOUVELLE RECRUE AU DISTRICT DE L'YONNE !



La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Football a agrandi son équipe technique suite à l'arrivée de Monsieur Etienne THOMAS, Conseiller Technique Départemental P.P.F. (Projet de Performance et Formation) en remplacement de François RODRIGUEZ. Mis à disposition du District de l'Yonne et de ses clubs, Etienne a pris ses fonctions à AUXERRE le lundi 24 août 2020.

Né le 16 février 1990 à Lille, Etienne a débuté le foot à l'âge de 6 ans au club de Vesoul Haute-Saône en « Débutant », « Poussin » puis « Benjamin ». En 2004 puis 2006, il intègre les centres de formation de Sochaux (FCSM) et de Troyes (ESTAC) avant d'évoluer en National à Besançon (BRC) en 2010.

En parallèle, il obtient son BEES 1^{er} degré mention football et débute un double projet : Éducateur et Joueur dans différents clubs :

- ⚽ Thaon les Vosges, où il fut Responsable U11,
- ⚽ Vallières (GFA 74 aujourd'hui) en Haute-Savoie en tant que Salarié Responsable École de foot (U7 à U13)
- ⚽ JS Lure en Haute-Saône, Salarié et Responsable Jeunes (U7 à U18 F et G).

En 2015, notre Franc-Comtois est embauché au District Doubs-Sud et Haut-Doubs (aujourd'hui Doubs Territoire de Belfort) en qualité de CTP DAP (Développement et Animation des Pratiques). Il entre en formation C.F.C.T. (Certificat Fédéral de Conseiller Technique) aux côtés notamment de François RODRIGUEZ.

Deux saisons plus tard, il prend la responsabilité de la R1 Futsal au Sporting Futsal Besançon en tant que bénévole en suivant la formation « Performance Futsal ».

L'AS Baume les Dames accueille Etienne en 2019 au poste de Responsable Séniors R1 (bénévolat) pendant qu'il suit le DES JEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), spécialité « Performance sportive », mention « Football ». Diplôme d'État qu'il a brillamment obtenu en fin de saison (Titre R.N.C.P. de niveau II).

Un parcours admirable et de sympathiques diplômes qu'Etienne pourra mettre en pratique auprès des jeunes Icaunais. Les membres et salariés du District de l'Yonne de Football sont heureux d'accueillir leur nouveau C.T.D., le félicite pour son admirable parcours et lui souhaite épanouissement et prospérité sur les terres icaunaises.

100 % DE RÉUSSITE !



Comme chaque saison, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a organisé ses tests physiques pour les arbitres évoluant au niveau régional du 5 au 10 septembre 2020 sur tout le territoire.

Du côté de l'Yonne, les hommes en noir se sont réunis le 9 septembre 2020 sur les installations sportives de l'AJ Auxerre en présence de Messieurs Laurent KLIMCZAK, Responsable C.R.A, Jacques BADET, Conseiller Technique Régional en Arbitrage (C.R.T.A.), Alexandre PERREAU-NIEL, Membre de la Commission Régionale d'Arbitrage (C.R.A.) ainsi que Messieurs Philippe CHANUDET et Stéphane MOREL, respectivement Président et Trésorier de la Commission Départemental d'Arbitrage. Monsieur Christophe CAILLIET, Président du District a également souhaité être présent pour ce rassemblement annuel.

Des tests qui se sont déroulés en 2 sessions avec un test physique auquel les icaunais se sont surpassés et un test théorique, qui est en cours de correction.

Le District de l'Yonne se réjouit d'être la seule instance avec un taux de réussite parfait pour le test physique, félicite les arbitres et leur souhaite une excellente saison sportive.

LES ATTENTES FÉDÉRALES



Les jeunes arbitres ont eu le plaisir de recevoir le CTRA Jacques BADET pour une discussion autour des attentes fédérales.

Le mercredi 9 décembre, les arbitres de notre filière ont eu la visite de Jacques BADET, CTRA de la LBFC. Nos 9 élèves (Jérémy et Noémie en Terminale ; Thomas, Alexandre, Louis et Océane en Première ; Yanis, Damien et Clovis en Seconde) ont échangé avec Jacques Badet pendant une heure au lycée. Dans le cadre d'une présentation et d'une discussion sous forme de questions-réponses, nos jeunes arbitres ont pu découvrir les attentes du niveau fédéral sous différentes thématiques, comme la préparation physique, les savoirs ou la personnalité. Avec notamment des réflexions sur l'autorité, la communication ou la persévérance.



Ce moment a également été l'occasion d'un échange avec les responsables de la section sportive G. Sallandre et A. Perreau-Niel.

Enfin, Jacques s'est rendu au centre de formation de l'AJA pour encadrer les tests de rentrée des arbitres de ligue.

Merci à notre CTRA pour ce temps passé avec nos jeunes arbitres.

Alexandre PERREAU-NIEL

PV 32 CDA 2

COMMISSION
D'ARBITRAGE

Réunion restreinte en visioconférence
du 8 septembre 2020 à 19h00

Présents : Mme FRONT, MM. CHANUDET, GUIDOU, MALDOU, PINGUET, RIVIÈRE et VIÉ

Excusé(s) : MM. CHATON et MOREL

Philippe Chanudet préside la séance.

Guillaume Vié est désigné secrétaire de séance.

1. Ordre du jour :

1.1 *Stage de rentrée des arbitres*

Le stage de rentrée des arbitres départementaux se déroulera le samedi 12 septembre à Auxerre le matin et Appoigny l'après-midi. Le stage revêt d'un caractère obligatoire, une convocation, ainsi qu'un rappel ont été envoyés à la population arbitrale en ce sens. Le programme du stage a été lui aussi envoyé aux arbitres.

L'ensemble des documents pédagogique sera communiqué aux arbitres par voie électronique après le stage.

1.2 *Stage des observateurs*

Le stage des observateurs relevant lui aussi d'une obligation, se tiendra par visioconférence, à une date à déterminer.

1.3 *Stage des arbitres auxiliaires*

Le stage des arbitres auxiliaires revêtant d'un caractère obligatoire se déroulera le vendredi 25 septembre, en présentiel dans un lieu restant à déterminer. Une convocation sera adressée aux intéressés.

1.4 *Session de Formation Initiale en Arbitrage du mois d'octobre*

La FIA octobre 2020 aura lieu les 10, 17 et 24 octobre à Auxerre. A ce jour 8 candidats sont déjà inscrits, un rappel informatif sera adressé aux clubs icaunais, dans les prochains jours.

1.5 *Questions diverses*

L'adresse mail cdayonne@gmail.com, en complément de l'adresse officielle habituelle plantelme@yonne.fff.fr, est mise à disposition de la population arbitrale pour toute communication avec la CDA. L'annuaire, ainsi que l'organigramme complet de la commission seront communiqués lors du stage de rentrée.

1.6 Correspondances de la CDA

Depuis le 19/08/20 :

Type	Date	Expéditeur	Destinataires	Copies	Objet	Actions
Sortant	19/08/2020	P.Lantelme	Arbitres		Rappel renouvellement + Fiche de renseignement	
Entrant	28/08/2020	L.Lazarotti	CDA		Non Renouvellement 2020/2021	
Entrant	28/08/2020	R.Henry	CDA		Confirmation présence stage de rentrée avec retard	Pris note
Entrant	31/08/2020	B.Laverdure	CDA		Indisponibilité du 31/08/20 au 21/09/20	Pris note
Entrant	31/08/2020	R.Ballu	P.Chanudet		Situation personnelle, demande de désignation	Traité
Sortant	01/09/2020	P.Lantelme	CDA 10	K.Boyot	Dossier K.Boyot - Mutation dans l'Aube	
Sortant	01/09/2020	Q.Guidou	A.Janvier	P.Chanude G.Vié A.Gil	Commande Kits FIA	
Entrant	02/09/2020	A.Janvier	Q.Guidou	P.ChanudetG.V ié A.Gil C.Caillet P.Lantelme	Commande Kits FIA	
Entrant	02/09/2020	C.Caillet	A.Janvier Q.Guidou	P.ChanudetA.G il G.Vié P.Lantelme	Validation commande Kits FIA	P.Chanudet a pris livraison
Entrant	02/09/2020	D.Allard Benhammou	P.Lantelme		Justification absence stage de rentrée	Pris Note
Sortant	03/09/2020	P.Lantelme	Arbitres de Ligue		Convocation stage de rentrée des arbitres 12/09/20	
Sortant	04/09/2020	P.Lantelme	Arbitres		Rappel stage de rentrée des Arbitres 12/09/20	
Sortant	04/09/2020	P.Lantelme	H.Bennour	Auxerre ASC	Demande d'explications non-déplacement	Attente Retour
Sortant	04/09/2020	P.Lantelme	B.Laverdure	Vinneuf	Demande d'explications non-déplacement	Attente Retour
Sortant	04/09/2020	P.Lantelme	D.Tampon	Migennes	Demande d'explications non-déplacement	
Entrant	04/09/2020	D.Tampon	CDA	Migennes	Retour demande d'explications non-	A traiter

					déplacement	
Sortant	05/09/2020	G.Vié	P.Chanudet M.Pinguet G.Vié, S.Morel S.Riviere A.Chatou A.Maldou Q.Guidou M.Front	P.Lantelme	Convocation Doodle CDA restreinte 08/09/20	
Sortant	07/09/2020	P.Lantelme	CDA		Convocation CDA stage de rentrée des arbitres 12/09/20	
Sortant	07/09/2020	P.Lantelme	Arbitres		Programme du stage de rentrée des arbitres	
Entrant	07/09/2020	N.Brage	CDA		Absence stage rentrée des arbitres	
Sortant	08/09/2020	P.Lantelme	H.Bennour	Auxerre ASC	Relance demande d'explications non- déplacement	
Sortant	08/09/2020	P.Lantelme	B.Laverdure	Vinneuf	Relance demande d'explications non- déplacement	

La prochaine réunion CDA restreinte se tiendra le 16/09 à 19H00, en visioconférence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10.

Le Président

Philippe Chanudet

Le Secrétaire

Guillaume Vié

COMMISSION STATUTS, RÈGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Réunion téléphonique du 9 septembre 2020

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : MM Alain MONTAGNE – Patrick SABATIER – Jean-Louis TRINQUESSE

1.Ententes

La commission valide les ententes suivantes :

- **SENIORS** – Championnat départemental 4
 - MALAY LE GRAND 2 / CHARMOY 1
 - CHAMPIGNELLES / CHARNY / BLENEAU en remplacement de Charny/Champignelles/Bléneau

- **FEMININES** – Championnat départemental à 8
 - ST SAUVEUR MOUTIER / SAINTS EN PUISAYE

- **U 18**
 - VINNEUF / CHAMPIGNY / ST SEROTIN

- **U 15**
 - CHAMPIGNY / ST SEROTIN / ST VALERIEN EESV

- **U 11**
 - ST SEROTIN / ST VALERIEN EESV

Le Président de commission

Patrick SABATIER

Réunion le 9 septembre 2020

Présents : MM Trinquesse – Rollin – Schminke

Début de la réunion à 16 h 00.

1. Formation des groupes seniors - saison 2020 / 2021

Courriels du club de Champignelles en date des 4 et 7 septembre 2020 : demande de changement de groupe en championnat départemental 4 – secteur Puisaye et changement d'appellation de l'entente seniors.

La commission en prend note et précise aux clubs que les groupes de D4 sont constitués suivant les distances engagées les plus courtes selon le logiciel fédéral Foot2000.

Dans le cas présent, la distance totale à effectuer pour l'entente Champignelles / Charny / Bléneau dans le groupe A est de 549 km sur l'ensemble de la saison (cette distance serait de 618 km dans le groupe B).

La commission prend note des modifications suivantes dans le championnat DEPARTEMENTAL 4 et modifie la constitution des groupes :

- Modification des appellations des ententes suivantes (Ententes validées par la commission statuts et règlements en date du 09.09.20)
 - CHAMPIGNELLES / CHARNY / BLENEAU
 - MALAY LE GRAND 2 / CHARMOY 1

DEPARTEMENTAL 4**Groupe A**

Cheny 2

Joigny 3

Pont Sur Yonne 2

Seignelay 1

Sens Eveil 1

St Julien Du Sault 2

St Sérotin 1

Soucy Thorigny 1

Fontaine La Gaillarde 1

Champignelles 1 / Charny 1 / Bléneau 1**Malay Le Grand 2 / Charmoy 1****Groupe B**

Andryes 1

Asquins Montillot 2

Auxerre Aigles FC 1

Auxerre Sp Citoyens 2

Chéu 1

E.C.N 3

St Sauveur-Moutiers 1

Toucy 3 / Saints 1

Serein AS 2

Neuvy Sautour 2

Perrigny 1 / Charbuy 2

Chatel Censoir FC 1

2. Changements dates, terrains, horaires

Coupe de l'Yonne

La commission,

- prend note de la qualification des équipes départementales suivantes en Coupe de France le 20 septembre 2020 : FC Gatinais 1 – Neuvy Sautour 1 – St Denis Les Sens 1 et Varennes 1,
- reporte les matchs de coupe de l'Yonne du 20 septembre 2020 à une date ultérieure qui sera définie selon la qualification des équipes de 3^{ème} tour en Coupe de :
 - 50708.1 St Denis Les Sens 1 – Charbuy 1
 - 50712.1 Auxerre Aigles FC 1 – Varennes 1
 - 50709.1 Migennes 2 – FC Gatinais 1
 - 50726.1 St Sérotin 1 – Neuvy Sautour 1

Match 50006.1 du 13.09.20 Sens Franco Portugais 1 – Champs/Yonne 1 Dép 1

Demande de report de match du club de Champs/Yonne en date du 8 septembre 2020.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'ARS a été saisie, et se substitue au protocole de la FFF,
- ce qui implique que tous les cas "contacts" sont isolés jusqu'à obtention des résultats,
- par conséquent du fait que le club de Champs Sur Yonne a, de fait, plus de 3 cas,
- reporte cette rencontre au 4 octobre 2020.

Match 50067.1 du 13.09.20 Varennes 2 – UF Tonnerrois Départemental 2 gr A

Demande d'inversion de match du club de Varennes en date du 8 septembre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- donne son accord et inverse la rencontre, match à jouer à 15 h 00 sur les installations du stade Grévin,
- donne match retour à jouer le 13 décembre 2020 sur les installations de Varennes.

Match 50072.1 du 13.09.20 Champs/Yonne 2 – Sens FC 3 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Champs/Yonne en date du 8 septembre 2020.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'ARS a été saisie, et se substitue au protocole de la FFF,
- ce qui implique que tous les cas "contacts" sont isolés jusqu'à obtention des résultats,
- par conséquent du fait que le club de Champs Sur Yonne a, de fait, plus de 3 cas,
- reporte cette rencontre au 4 octobre 2020.

Match 50736.1 du 13.09.20 Champignelles 1/Charny 1 – Fontaine La Gaillarde 1 D4 gr A

Demande de report de match du club de Fontaine La Gaillarde en date du 7 septembre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 octobre 2020.

Match 50638.1 du 13.09.20 Serein AS 2 – ECN. 3 Départemental 4 gr B

Demande de report de match du club Serein AS en date du 13 septembre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 octobre 2020.

Match 50488.1 du 12.09.20 Sens FC 1 – Aillant 1 U18 Départemental 1

Demande de report de match du club de Sens FC en date du 4 septembre 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 octobre 2020.

Match 50545.1 du 12.09.20 Gron Véron – GJ Sens Football U13 Départemental 1

Demande de report de match du club du GJ Sens Football en date du 07.09.20.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa programmation initiale le 12 septembre 2020 à 10 h 00 mais inverse la rencontre suite à l'indisponibilité des installations de Gron (voir décision ci-dessous).

Courriel du club de Gron Véron en date du 7 septembre 2020 : indisponibilité du stade de Gron.

La commission, vu l'indisponibilité de stade de Gron pour accueillir les rencontres de foot à 8, programme les matchs de l'équipe de Gron Véron 1 en U13 départemental 1 à l'extérieur :

- du 12.09.20 Gron Véron – GJ Sens Football (voir ci-dessus)
- du 26.09.20 Gron Véron – St Clément Onze
- du 07.11.20 Gron Véron – Paron FC

Courriel du club de Paron FC en date du 8 septembre 2020

La commission prend note que les vestiaires du stade de Paron FC ne sont pas autorisés pour respecter les consignes sanitaires liés au COVID 19.

3. Rappel - Règlement de la Feuille de Match informatisée

Préambule

Pour toutes les rencontres de compétition pour lesquelles l'utilisation de la feuille de match informatisée (FMI) est rendue obligatoire, la feuille de match est établie sur la tablette électronique du club recevant (« la tablette »)

Les utilisateurs doivent se servir pour ces rencontres d'une application dédiée qui contiendra toutes les données nécessaires pour établir la feuille de match.

Les données concernant ces rencontres doivent impérativement être récupérées par synchronisation entre la tablette et les serveurs fédéraux.

Règles d'utilisation

Les utilisateurs de la FMI doivent se conformer aux directives d'utilisation contenues dans le manuel de l'Utilisateur et les Conditions Générales d'Utilisation validées par le club lors de la première connexion au logiciel de la FMI.

Les clubs doivent fournir des utilisateurs formés au fonctionnement de la FMI et disposant des codes nécessaires à son utilisation.

La responsabilité des clubs est engagée par la signature ou le refus de signature de la FMI par leur représentant.

Alerte informatique

Toute forme d'alerte informatique à destination des utilisateurs de la FMI est fournie à titre purement informatif et indicatif, sans valeur juridique contraignante.

L'absence d'alerte lors de la préparation de la FMI n'exonère pas le club fautif de sa responsabilité en cas d'infraction

Formalités d'avant match

A l'occasion de ces rencontres, le club recevant (ou le club identifié comme club recevant) doit fournir une tablette permettant un accès à la FMI sous peine d'encourir la perte du match.

Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match sous peine de sanction.

Les clubs ont la possibilité de préparer leur composition d'équipe les jours précédant le match.

Le jour du match, chaque vérifie, renseigne et/ou modifie sa composition d'équipe dans la tablette puis valide cette composition. Les informations validées engagent la responsabilité de chacun des clubs concernés.

Les licences sont consultables sur la tablette, par les deux équipes et l'arbitre. La vérification des licences se fait dans les conditions de l'article 141 des RG de la FFF.

Formalités d'après match

Le club recevant a l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures pour les matchs du samedi et au plus tard à minuit pour les rencontres du dimanche.

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

Procédure d'exception

La FMI est obligatoire pour les compétitions seniors District et Jeunes district fixées par le Comité de Direction du District de l'Yonne de Football.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le district et sera transmis au district par le club recevant, joint à la feuille de match, sous peine d'amende prévu à l'annexe 1 de l'annuaire du district pour retard d'envoi de document demandé.

Le service compétition fournira à la commission Sportive les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...)

4. Désignation des délégués

La commission prend note des désignations des délégués pour la journée du 13 septembre 2020 :

- D1 50001.1 Monéteau 1 – Avallon FCO 3 : Mme Chéry-Floch Christine
- D3 gr C 50334.1 E.C.N. 2 – Serein HV 1 : Mr Ménard José

5. Prochaines réunions

- Mercredi 16 septembre 2020 sur convocation
- Mercredi 23 septembre 2020 sur convocation

Fin de la réunion à 17 h 30.

Le Président de Commission

Trinquesse Jean-Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

CALENDRIERS DISTRICT DE L'YONNE 2020/2021

DATE	U18	U18	U18	U15	U15	U13	U13	U13	U11	U9	U7	U18F	U15F	EFF	LOISIRS	SPORT	
	CAMARADE	D1	D2	D1	D2	D1	D2	D3							ADO	ADAPTE	
22/08/2020																	
29/08/2020																	
05/09/2020	RENTREE DES EDUCATEURS															Engagement D1 au 15/07/2020	Autres engagements au 17/09/2020
12/09/2020	J1			J1		J1				RENTREE DES EDUCATEURS							
19/09/2020	J2	J1	J2	J1	J2	J1	J1	JA				J1	J1				
26/09/2020	J3	J2	J3	J2	J3	J2	J2		JOURNEE ACCUEIL	JOURNEE ACCUEIL	J2	J2	JOURNEE ACCUEIL	JOURNEE ACCUEIL	Critérium Plateau		
03/10/2020	J4	J3	J4	J3	FESTIVAL	FESTIVAL	FESTIVAL	PLATEAU	PLATEAU			J3	J3		FOOT A 5		
10/10/2020	COUPE	COUPE	COUPE	COUPE	MODULE U13	MODULE U13	MODULE U13	PLATEAU	MODULE U9	PLATEAU	MODULE U13	MODULE U13	MODULE U9		FUTNET		
17/10/2020	MODULE U18	MODULE U18	J5	J4	J4	J3	J3	MODULE U11	PLATEAU			MR	MR				
24/10/2020	MR	MR	MR	MR	MODULE U13	MODULE U13	MODULE U13		MODULE U9			MODULE U13	MODULE U13	MODULE U9		J1 Critérium	
31/10/2020	MODULE U18	MODULE U18	MR	MR	MR	MR	MR	MODULE U11				MR	MR				
07/11/2020	J5	J4	MODULE U15	MODULE U15	J5	J4	J4	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	J4	J4	PLATEAU	FOOT A 8		MODULE SENIOR	
11/11/2020			MODULE U15	MODULE U15												MODULE SENIOR	
14/11/2020	J6	J5	J6	J5	FESTIVAL	FESTIVAL	FESTIVAL	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	J5	J5	PLATEAU	FOOT GOLF			
21/11/2020	J7	J6	J7	J6	J6	J5	J5	PLATEAU	PLATEAU	MODULE U7	J6	J6		FOOT A 5			
28/11/2020	MR	MR	MR	MR	J7	J6	J6	PLATEAU	PLATEAU	FUTSAL	J7	J7	FUTSAL			Formation IREPS	
05/12/2020	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	MR	J7	J7	PLATEAU	FUTSAL			CPE FUTSAL	CPE FUTSAL			MODULE GARDIEN DE BUT 4 ET 5	
12/12/2020	MR	MR	MR	MR	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	FUTSAL		PLATEAU DE NOEL	MR	MR	PLATEAU DE NOEL	FUTSAL			
19/12/2020																MODULE PROJET ASSOCIATIF 18 ET 19	
26/12/2020																	
02/01/2021																	
09/01/2021																J2 Critérium	RECYCLAGE RESPONSABLE JEUNE ET ECOLE DE FOOT
16/01/2021	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	J1	J1	J1		FUTSAL			CPE FUTSAL	CPE FUTSAL		FUTSAL	MODULE PROJET EDUCATIF ET SPORTIF 15 ET 16	
23/01/2021	J1	J1	J1	J1	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	CPE FUTSAL	FUTSAL	PLATEAU	PLATEAU				FUTSAL			
30/01/2021	FINALE FUTSAL SAMEDI ET DIMANCHE												FINALE FUTSAL	FINALE FUTSAL		FUTNET	
06/02/2021	J2	J2	J2	J2	J2	J2	J2										
13/02/2021										MODULE U9					MODULE U9		
20/02/2021									MODULE U11								
27/02/2021	J3	J3	J3	J3	J3	J3	J3	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	J1	J1	PLATEAU	FOOT A 5			
06/03/2021	J4	J4	J4	J4	J4	J4	J4	PLATEAU	MODULE U9		J2	J2	MODULE U9	FOOT A 8	J3 Critérium		
13/03/2021	J5	J5	J5	J5	J5	J5	J5	MODULE U11	PLATEAU	PLATEAU	J3	J3	PLATEAU	FOOT PETANQUE			
20/03/2021	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	PLATEAU	MODULE U7	CPE	CPE	PLATEAU	FUTNET			
27/03/2021	J6	J6	J6	J6	J6	J6	J6	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	J4	J4	PLATEAU	FOOT GOLF		MODULE ANIMATRICE	
03/04/2021	MR	MR	MR	MR	FESTIVAL	FESTIVAL	FESTIVAL										
04/04/2021																	
10/04/2021	J7	J7	J7	J7	J7	J7	J7	PLATEAU	PLATEAU		J5	J5	PLATEAU				
17/04/2021	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR									CERTIFICATION	
24/04/2021	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR										
01/05/2021																TOURNOIS CLUBS	
02/05/2021																TOURNOIS CLUBS	
08/05/2021																TOURNOIS CLUBS	
09/05/2021																TOURNOIS CLUBS	
13/05/2021																TOURNOIS CLUBS	
15/05/2021	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	CPE	PLATEAU	PLATEAU	J6	J6	PLATEAU	FOOT A 5			
22/05/2021	J8	J8	J8	J8	J8	J8	J8	PLATEAU				CPE	CPE		JOURNEE LOISIRS	J4 Critérium	
24/05/2021																TOURNOI CLUBS	
29/05/2021	J9	J9	J9	J9	J9	J9	J9	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	J7	J7	PLATEAU				
05/06/2021	J10	J10	J10	J10	J10	J10	J10	PLATEAU	TOURNOI	TOURNOI	J8	J8					
12/06/2021	FINALE COUPE DE L'YONNE											PLATEAU	PLATEAU	J9	J9	PLATEAU	
19/06/2021									JND	JND							
26/06/2021									TOURNOI	TOURNOI						Journée Foot	
NOMBRE DE JOURNEE	21	21	21	21	23	23	23	18	18	14	20	20	14	16			